

LOI MOP, PHASES PROJET, CO-TRAITANCE :

maîtrisez la gestion de bout en bout



SOMMAIRE

1	LA LOI MOP Un cadre structurant mais contraignant	04
2	PILOTER LES PROJETS PAR PHASE Du cadrage à la livraison finale	08
3	SIMPLIFIER LA GESTION Multi-intervenants : Co-traitants, sous-traitants et équipes internes	12
4	SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER Garder le cap sur la rentabilité	15
5	PILOTAGE GLOBAL DE L'ACTIVITÉ Anticipation et visibilité	19
	CONCLUSION	22

LE GUIDE MÉTIER

pour ingénierie et bureaux d'études

Les bureaux d'études et sociétés d'ingénierie opèrent dans un environnement réglementaire et opérationnel de plus en plus exigeant.

Entre la complexité technique des projets, la multiplication des intervenants (maîtres d'ouvrage, co-traitants, sous-traitants, partenaires), et le cadre réglementaire imposé par la loi MOP, la gestion quotidienne devient un défi stratégique.

Cette complexité opérationnelle se traduit notamment par :

- La structuration obligatoire en phases normées (ESQ, APS, APD, PRO ...)
- Le respect des délais contractuels et des marges prévisionnelles
- La capacité à piloter des affaires multi-intervenants sans perte d'information,
- L'intégration des données financières projet : coûts, recettes, marge prévisionnelle



Pourquoi **une approche intégrée et métier** est-elle devenue incontournable ?

Les outils généralistes (Excel, solutions en silos, logiciels non spécialisés) atteignent rapidement leurs limites dans un contexte métier aussi structuré. Une solution ERP métier dédiée devient essentielle pour centraliser, structurer et piloter chaque affaire selon les standards réglementaires et financiers du secteur.

Un ERP métier doit permettre de :

- Centraliser l'ensemble des données liées au projet
- Suivre l'avancement phase par phase
- Automatiser les tâches chronophages (facturation, relances, avenants...),
- Calculer et ajuster en temps réel les marges, reste à faire et indicateurs clés.

C'est précisément la vocation des ERP métiers comme Everwin : proposer une solution conçue pour répondre aux contraintes spécifiques des sociétés de services, des bureaux d'études et ingénierie.

Ce livre blanc a été conçu pour offrir une feuille de route claire, pragmatique et orientée métier.

Vous y trouverez :

- Un décodage complet des obligations liées à la loi MOP,
- Des méthodes pour piloter vos projets par phase,
- Des solutions concrètes pour gérer vos partenaires,
- Et des leviers pour renforcer la rentabilité et l'anticipation globale de votre activité.

L'objectif ? Vous permettre de piloter vos projets et vos équipes sans complexité inutile, tout en sécurisant vos marges et votre conformité.





LA LOI MOP:

**UN CADRE STRUCTURANT
MAIS CONTRAIGNANT**

LA LOI MOP : UN CADRE STRUCTURANT MAIS CONTRAIGNANT



Quels sont les enjeux pour les bureaux d'études ?

La loi MOP constitue un cadre juridique structurant mais exigeant pour les bureaux d'études et cabinets d'ingénierie. Elle impose un découpage normatif du projet en phases successives, des obligations contractuelles précises, ainsi qu'un respect strict du Code de la commande publique. Concrètement, elle impose un séquençage normé des missions (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR), une contractualisation encadrée, et une stricte conformité aux règles de passation et d'exécution des marchés publics.

Ces exigences entraînent une complexité accrue dans la gestion opérationnelle des projets, notamment en matière de :

- Respect des délais
- Anticipation des marges dès la contractualisation
- Suivi multi-affaires avec des calendriers différenciés
- Facturation à l'avancement détaillée par phase
- Gestion des tranches conditionnelles, ressources et charges

Par ailleurs, la structure même des contrats liés à la loi MOP (souvent en tranches conditionnelles ou phases distinctes) implique une prévision fine des ressources, des coûts et des marges, tout au long du cycle de vie du projet.

À cela s'ajoute la complexité de la co-traitance et de la sous-traitance, fréquente sur les marchés publics, avec ses propres enjeux de partage des responsabilités et de gestion des flux financiers entre partenaires.

Les erreurs ou retards de planification peuvent impacter négativement la rentabilité du projet, mais aussi la conformité administrative, ouvrant la voie à des contentieux ou à la résiliation anticipée du marché. Face à ces enjeux, un ERP métier structurant devient indispensable pour garantir à la fois la conformité réglementaire, la rigueur budgétaire et la continuité opérationnelle.





Comment un ERP métier permet de **suivre les projets en conformité avec la loi MOP ?**

Un ERP métier, comme ceux proposés par Everwin, s'impose comme un levier stratégique. Conçu pour répondre aux besoins de nombreux secteurs, il apporte des fonctionnalités clé pour une gestion fluide, conforme et piloté des projets relevant de la loi MOP.

Concrètement, les ERPs Everwin permet de :

- Découper chaque affaire en sous-affaires ou tranches fonctionnelles, correspondant aux phases réglementaires (exemples : APD, PRO, DCE), afin d'assurer un pilotage contractuel et analytique précis. Cette structuration favorise: le suivi budgétaire détaillé, l'imputation des temps par phase, la traçabilité des engagements et la conformité contractuelle.
- Suivre les demandes clients et les candidatures aux appels d'offres à travers l'automatisation du processus de réponse aux marchés publics, archivage des pièces justificatives, et gestion des versions pour respecter les délais et les exigences administratives avec des solutions spécialisées comme Spigao .
- Générer des devis structurés par phase, intégrer les clauses spécifiques (co-traitance, pénalités, tranches conditionnelles), contractualiser rapidement, et automatiser la facturation par jalon ou pourcentage d'avancement.



Comment un ERP peut-il **simplifier la gestion des marchés à tranches** l'avancement par phases et les indicateurs de suivi ?

Un ERP métier joue un rôle central dans l'exécution contractuelle et financière des marchés publics :

- **Gestion des marchés à tranches** : suivi différencié des tranches fermes et conditionnelles, avec activation ou gel automatique des phases selon les validations du maître d'ouvrage.
- **Avancement par phase** : suivi précis de l'avancement via le pointage des temps, le contrôle des livrables attendus, la facturation et le calcul automatisé du reste à faire par étape.
- **Indicateurs clés de performance** : prévision et suivi de la marge à terminaison, alertes en cas de dérive, taux de rentabilité par phase, visualisation graphique de l'état d'avancement.

Grâce à ces outils, les ERPs Everwin garantissent à la fois la conformité réglementaire, la visibilité projet et la sécurisation financière, permettant aux bureaux d'études de gagner en agilité sans compromettre la qualité du pilotage ni la rentabilité.

2

PILOTER LES PROJETS

**PAR PHASE :
DU CADRAGE À LA
LIVRAISON FINALE**

PILOTER LES PROJETS

PAR PHASE : DU CADRAGE À LA LIVRAISON FINALE



Structuration du projet en phases : esquisse, APS, APD, PRO, DCE, suivi de chantier...

Dans le cadre des projets encadrés par la loi MOP, la structuration en phases successives n'est pas une option, mais une obligation. Chacune de ces étapes, ESQ (Esquisse), APS (Avant-Projet Sommaire), APD (Avant-Projet Définitif), PRO (Projet de conception détaillé), DCE (Dossier de Consultation des Entreprises), ACT (Assistance à la passation des Contrats de Travaux), EXE (Exécution) et AOR (Assistance aux opérations de réception), obéit à une logique propre, avec des livrables, des validations, des jalons contractuels et des ressources spécifiques.

Pour les bureaux d'études, cette structuration impose :

- Une approche modulaire du projet avec découpage contractuel clair par phase
- Une affectation dynamique des ressources en fonction de l'état d'avancement
- Une traçabilité exhaustive des documents, validations et versions
- Un suivi budgétaire affiné par phase pour préserver les marges à chaque étape

Les ERPs Everwin permettent d'anticiper cette structuration dès la création de l'affaire, en intégrant des sous-affaires ou tranches associées aux différentes phases du projet dans le plan de charge.

L'objectif : **disposer d'une représentation opérationnelle cohérente du projet, partagée entre chefs de projet, direction financière et management.**



Suivi des jalons, contrôle du reste à faire, intégration de la perte à terminaison pour une meilleure prévision de marge

Le pilotage par jalons est un point central dans les projets complexes. Chaque phase comprend des objectifs intermédiaires (livrables contractuels, points de validation, approbations) devant faire l'objet d'un suivi rigoureux.

Grâce aux ERPs Everwin, il devient possible de :

- Définir des jalons contractuels et internes, associés à des échéances clés ou à des livrables spécifiques, avec une visibilité partagée entre parties prenantes.
- Calculer automatiquement le taux d'avancement réel par phase, sur la base des temps consommés comparés aux temps planifiés.
- Calculer automatiquement la marge à terminaison : un indicateur prévisionnel nécessaire pour anticiper les baisses de rentabilité.

La marge à terminaison est une estimation continue de la marge projetée à la fin du projet, en fonction des temps déjà consommés, du budget restant et du coût prévisionnel des ressources.

Cet indicateur vous permet de :

- Détecter et anticiper les dérives dès les premières phases
- Adapter rapidement les ressources ou réaffecter les charges
- Justifier des avenants auprès du client sur la base de données objectives

Une bonne gestion des jalons et de la marge à terminaison permet de protéger la rentabilité sans attendre la clôture du projet.



Automatiser le suivi d'avancement et éviter les ruptures d'information

En l'absence d'un outil intégré, le suivi des projets à phases multiples s'appuie encore trop souvent sur des tableurs isolés, des outils non interconnectés et des échanges manuels.

Ce mode de fonctionnement entraîne :

- Des données erronées ou obsolètes,
- Des ruptures dans la chaîne de décision et un manque de réactivité face aux imprévus.
- L'ERP métier élimine ces points de rupture grâce à une gestion unifiée, structurée et en temps réel. Il permet notamment : un suivi centralisé de l'avancement, accessible en temps réel,
- Des tableaux de bord dynamiques alimentés par les saisies des collaborateurs,
- Une visibilité totale pour les chefs de projet, avec alertes en cas de décalage entre le prévisionnel et le réalisé.

Chaque phase devient alors une étape mesurable, pilotée et optimisée, réduisant les risques de dérapage et améliorant la qualité globale du projet.



3

SIMPLIFIER LA GESTION

**MULTI-INTERVENANTS :
CO-TRAITANTS,
SOUS-TRAITANTS ET
INTERNES**

SIMPLIFIER LA GESTION MULTI-INTERVENANTS : CO-TRAITANTS, SOUS-TRAITANTS ET INTERNES



Gérer les intervenants internes/externes dans une seule affaire : rôles, responsabilités, données

Dans un projet typique encadré par la loi MOP, plusieurs types d'intervenants coexistent : les équipes internes (ingénieurs, chefs de projet, administrateurs), les sous-traitants spécialisés, et parfois des co-traitants avec qui le marché est partagé. Ce contexte induit une gestion complexe, où la clarté des rôles et des droits d'accès à l'information est primordiale.

Un ERP métier facilite cette gestion en permettant de :

- Définir les équipes par rôle projet avec rattachement fonctionnel ou contractuel à des lots, phases ou tranches.
- Affecter précisément les responsabilités de chaque intervenant sur les lots, livrables, ou phases concernées.
- Tracer les actions réalisées pour assurer la transparence et la traçabilité.

Ce pilotage clair permet d'éviter les doublons, les erreurs de communication, et de sécuriser les livrables dans des contextes multi-acteurs.



Cas spécifique de la co-traitance : partage des responsabilités, refacturation, honoraires

La co-traitance est fréquente dans les marchés publics. Elle implique la gestion d'un groupement conjoint ou solidaire, avec des responsabilités partagées entre plusieurs entreprises signataires du même marché.

Les principaux enjeux incluent :

- La répartition des missions et des honoraires entre partenaires,
- Le suivi analytique des temps, livrables et jalons par entité,
- La refacturation entre co-traitants en fonction des engagements contractuels,
- La génération d'états de synthèse pour le mandataire du groupement.

Grâce à un ERP métier, il est possible de :

- Associer plusieurs entités à une même affaire, avec des niveaux d'accès distincts,
- Suivre les charges, jalons et temps passés par entité ou partenaire de co-traitance
- Générer des refacturations automatiques internes (interco) ou externes (co-traitants),
- Modéliser la répartition des honoraires selon les accords initiaux.

Cela évite les erreurs de calcul, renforce la transparence, et garantit un suivi administratif fluide et conforme aux engagements du marché.



Coordonner les **plannings** et le **suivi d'exécution**

Dans un projet multi-acteurs, la coordination des plannings est un facteur déterminant de la réussite opérationnelle. Retard d'un co-traitant, indisponibilité de ressources ou livraison tardive d'un livrable intermédiaire peuvent impacter l'ensemble du projet.

L'ERP métier joue un rôle clé dans cette coordination prévisionnelle.

Il permet de :

- Synchroniser les plannings par phase et par intervenant,
- Centraliser les alertes de retard ou de blocage,
- Assurer un reporting transversal pour tous les contributeurs.

L'objectif : garantir une coordination fluide, aligner les contributeurs autour du planning projet, anticiper les points de friction et respecter les échéances fixées par la loi MOP.

4

**SUIVI ADMINISTRATIF
ET FINANCIER :**

**GARDER LE
CAP SUR LA
RENTABILITÉ**

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER : GARDER LE CAP SUR LA RENTABILITÉ



De la **proposition** à la **facturation** :
les outils pour gagner en réactivité

Dans un environnement où les marges sont serrées et la concurrence forte, gagner du temps sur l'administratif est un levier direct de rentabilité.

Pour les bureaux d'études, cela commence dès la réponse à l'appel d'offres et se poursuit jusqu'à la dernière facture.

Un ERP métier dédié permet de :

- Centraliser et structurer le traitement des appels d'offres : suivi des consultations, gestion des échéances, alertes sur les délais de réponse.
- Convertir automatiquement les devis validés en contrats, avec rattachement aux phases, tranches et jalons contractuels.
- Lier les contrats aux jalons de facturation (phases, livrables, pourcentages d'avancement).

Grâce à cette automatisation, le bureau d'études évite les doubles saisies, les erreurs de version et les oublis de facturation. Ainsi, vous aurez une meilleure réactivité face aux clients, une vision claire des encours et un pilotage dynamique de la trésorerie.



Intégrer la révision de prix dans les contrats et dans le suivi des affaires

La révision de prix est une clause fréquente dans les marchés publics, notamment pour les affaires longues ou soumises à la variation des indices (BT, TP, Syntec...). Pourtant, de nombreuses structures continuent de gérer cette mécanique manuellement au risque d'erreurs contractuelles, de non-conformité ou de perte de marge.

Les ERPs Everwin automatisent la gestion des révisions de prix et permettent de :

- Paramétrer les formules de révision directement dans les modèles contractuels selon les indices de référence applicables.
- Lier automatiquement les indices à jour aux échéances de facturation,
- Calculer les montants révisés au moment de l'émission de la situation,
- Prévoir l'impact de la révision sur la marge prévisionnelle.

Cette fonctionnalité est nécessaire pour les projets pluriannuels ou à forte dépendance matière ou main-d'œuvre.

La révision de prix cesse alors d'être un casse-tête et devient un levier maîtrisé dans le pilotage financier du projet.



Générer automatiquement les situations de travaux, suivre les règlements, relancer efficacement

Dans les marchés publics, les situations de travaux constituent le point de référence du suivi financier contractuel...

Elles doivent refléter avec précision l'état d'avancement du projet, justifier la facturation, et s'aligner sur les modalités du contrat (mensuelles, à l'achèvement d'une phase, à la validation d'un livrable...).

Les ERPs Everwin permettent d'automatiser ce processus de manière fiable et conforme :

- Génération automatique des situations sur la base de l'avancement réel constaté (temps, livrables, jalons atteints).
- Synchronisation native avec les jalons de phase, réduisant le risque d'erreurs entre planning et facturation.

- Émission des factures en lien avec le calendrier de facturation contractuel intégrant si nécessaire la révision de prix.
- Centralisation du suivi des règlements clients, avec alertes en cas de dépassement d'échéance ou d'écart par rapport au plan de trésorerie.
- Les relances sont automatisées selon des scénarios personnalisables.

Cela permet au bureau d'études de :

- Réduire les délais de facturation,
- Limiter les impayés,
- Avoir une visibilité complète sur la trésorerie projet par projet.

Ainsi, le bureau d'études améliore sa trésorerie, sécurise sa marge et renforce sa relation client.



5

**PILOTAGE
GLOBAL DE
L'ACTIVITÉ :**

**ANTICIPATION ET
VISIBILITÉ**

PILOTAGE GLOBAL DE L'ACTIVITÉ : ANTICIPATION ET VISIBILITÉ



Tableaux de bord consolidés : rentabilité, charges, encours, une vue à 360° pour piloter efficacement

Le pilotage d'une structure de prestations intellectuelles, bureau d'études ou société d'ingénierie nécessite une vision consolidée, en temps réel, de l'ensemble des paramètres opérationnels et financiers. À l'ère de la complexité réglementaire (loi MOP), de la co-traitance et de la pression sur les marges, il est impératif de disposer d'une vue à 360° sur les projets, les équipes, et les finances.

Les ERPs métier Everwin mettent à disposition des tableaux de bord personnalisés permettant un suivi consolidé de :

- Un suivi précis de la rentabilité par affaire, avec comparaison budget/réalisé,
- Une vision consolidée de la charge par ressource, utile pour lisser les plannings et anticiper les surcharges,
- Un point sur les encours financiers : factures émises, non réglées, situations à venir...

Ces outils décisionnels permettent aux dirigeants, aux DAF et aux responsables d'activité de piloter avec anticipation, en arbitrant sur la base d'indicateurs fiables et partagés.



Reporting consolidé et personnalisable : pour les dirigeants, DAF, chefs de projet

Chaque profil a besoin d'indicateurs différents :

- Le dirigeant veut voir la rentabilité globale, les prévisions de trésorerie, la projection du chiffre d'affaires,
- Le DAF a besoin de suivre les règlements, les marges, la facturation en cours, les alertes sur les dérives financières,
- Le chef de projet suit l'avancement des tâches, les jalons, les temps passés et le respect du budget par phase.

Un bon ERP permet de créer des vues différenciées et dynamiques, sans retraitement manuel, ni ressaisie.

Ces reportings peuvent être :

- Automatisés (envoi par email hebdomadaire, extraction Excel ou PDF),
- Interactifs, pour affiner les filtres ou comparer des périodes,
- Exploitable en réunion de suivi, grâce à une interface claire et actualisée en temps réel.

Cette approche évite le « syndrome du tableau Excel isolé » et crée une culture de pilotage partagé dans l'entreprise.



Prise de décision facilitée : prévenir les dérives, ajuster rapidement

Les projets d'ingénierie, souvent complexes et multi-acteurs, sont exposés à des risques de dérive : glissement de planning, surcharge imprévue, blocage contractuel ou sous-performance économique. Ces signaux d'alerte sont rarement visibles isolément ; ils émergent à travers l'analyse croisée de multiples indicateurs projet et financiers.

L'ERP métier prend ici tout son rôle d'outil d'aide à la décision : il centralise les données, déclenche des alertes intelligentes et fournit des scénarios d'ajustement.

- Dérive de la marge prévisionnelle ? → Réaffecter les ressources ou négocier un avenant,
- Retard sur une phase ? → Renforcer l'équipe ou adapter le planning client,
- Écart entre temps planifié et temps consommé ? → Mieux calibrer les prochaines missions.

Cette agilité dans le pilotage est un avantage concurrentiel réel : elle permet d'être proactif plutôt que réactif, de sécuriser les projets critiques, et d'améliorer la satisfaction client tout en maîtrisant la rentabilité.

Un ERP métier devient ainsi bien plus qu'un outil de gestion : c'est un levier de pilotage stratégique pour l'ensemble de l'entreprise.

Pour conclure, dans un contexte marqué par la densité réglementaire (loi MOP), la granularité des phases, la complexité des montages en co-traitance et l'exigence de pilotage financier, l'improvisation n'est plus une option pour les bureaux d'études.

Pourtant, cette complexité peut être maîtrisée avec les bons outils.

Ce livre blanc a démontré qu'un ERP métier permet de :

- Structurer vos projets par phase et tranche avec rigueur
- Sécuriser la conformité réglementaire et contractuelle
- Coordonner efficacement tous les intervenants
- Prévoir, ajuster et préserver vos marges en temps réel.

Cette performance repose sur une organisation outillée rendue possible par un ERP conçu pour les besoins des sociétés d'ingénierie, bureaux d'études et prestataires intellectuels.

Grâce aux logiciels de gestion Everwin, vous pourrez :

- **Structurer les projets en phases et tranches**, avec jalons clairs, livrables associés et échéanciers de facturation intégrés.
- **Suivre précisément l'avancement des missions**, en intégrant automatiquement les pertes à terminaison pour anticiper la marge finale.
- **Appliquer les révisions de prix de manière automatique** grâce à des formules indexées aux indices (Syntec, BT, TP...).
- **Gérer efficacement la co-traitance** : partager les honoraires, contractualiser les relations, automatiser la facturation croisée et la refacturation.
- **Piloter l'activité avec des tableaux de bord personnalisés** pour chaque profil (chef de projet, DAF, direction), avec des indicateurs clairs de rentabilité, de charge et d'encours.
- **Facturer sans erreur** grâce à la génération des factures à l'avancement, au suivi des règlements et aux relances intégrées.
- **Planifier précisément** vos ressources internes et externes, équilibrer les charges et coordonner les agendas multi-acteurs.
- **Répondre aux appels d'offres, suivre les candidatures**, et **assurer une gestion contractuelle conforme à la loi MOP.**

BESOIN D'UNE DÉMONSTRATION ?

**ou d'un échange avec
un expert métier ?**

Contactez nos équipes pour découvrir comment Everwin peut vous accompagner dans la maîtrise de vos projets complexes.

